

DOSSIER D'INSCRIPTION



2023

—

2024



**#GRANDIR
ENSEMBLE**

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS 2023-2024



Attention, les inscriptions se feront **UNIQUEMENT AU SIEGE DU CLUB** :

**TELECHARGEZ LE DOSSIER
D'INSCRIPTION ET AMENEZ LE AU
SIEGE DU CLUB**

Il vous faudra apporter lors de l'inscription :

- LE REGLEMENT DE LA COTISATION.
- LE DOSSIER D'INSCRIPTION CLUB 2023-2024 COMPLET.
- LES DISPOSITIFS DE REDUCTION DE TARIF LICENCE (PASS SPORT, PASS REGION, CARTE TATTOO, BONS MARTINEROIS)
- LES JUSTIFICATIFS FFHB POUR FINALISER LA LICENCE

**2^{EME} ETAPE : FINALISEZ
L'INSCRIPTION AU SIEGE PAR
INTERNET**

Un ordinateur vous permettra de finaliser l'inscription en rentrant directement les justificatifs suivant :

- Photo d'identité (cadrée sur la tête, pas de photos autres)
- Pièce d'identité du licencié (CNI, passeport, livret de famille)
- Certificat médical valable **avec nom, date de naissance, et la mention « Handball en compétition »** ou Attestation de santé
- Autorisation parentale FFHB (pour les mineurs).

En cas de besoin vous pouvez contacter :

Mehdi MANI : téléphone au 06 50 72 44 19 ou mail à sportif@gsmh-handball.fr

Andy MBONGO : téléphone au 06 86 20 86 81 ou mail à andymbongo01@hotmail.com

Les permanences seront mises en places au siège du club, de 9h30 à 12h, les samedis 19 et 26 du mois d'août, et le samedi 2 septembre.

Les mercredis 30 août et 6 septembre 2023 de 18h à 20h.

**Le siège se trouve au 17, rue du Pré Ruffier – 38400 Saint Martin d'Hères.
L'entrée se fait par le parking de l'Heure Bleue (place de la Triade).**



DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :/...../.....
LIEU DE NAISSANCE :

CATEGORIE : LATERALITE : Gaucher / Droitier
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :

(Pour les licenciés jeunes)

PROFESSION DU PERE :
PROFESSION DE LA MERE :

	PORTABLE	FIXE	MAIL (en lettres majuscules)
LICENCIE			
MERE (si mineur)			
PERE (si mineur)			

Partie réservée GSMH38 (NE PAS REMPLIR)

- Montant de l'adhésion : € réglé en fois.
- Par virement de €
 - Par chèque(s) de € (n°.....)
 - Par espèces de €
 - Par chèques vacances (n°.....)
 - Avec le Pass Région (lycéens) pour 30€
 - Avec la carte TATTOO (collégiens) pour un montant de €
 - Bon Sports Martinérois 50€
 - Avec le Pass Sports de l'Etat 50€

(Fiche à compléter obligatoirement pour l'inscription)

LE REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB



Je soussigné

(si licencié mineur)

Responsable légal de

.....

Souhaite m'inscrire au club du GSMH38 pour la saison 2023-2024, et m'engage à respecter tous les points du règlement intérieur du club, qui m'a été transmis le jour de mon inscription, et ce quel que soit mon rôle au sein du club (joueur, entraîneur, parent, dirigeant, arbitre).

De ce fait, en cas de transgression à ce règlement de ma part, j'accepte d'être convoqué en commission de discipline, et d'assumer les éventuelles sanctions prises à mon égard.

Lu et approuvé, le/...../.....

SIGNATURE (parents + enfant si mineur)



DECHARGE DE RESPONSABILITE

VALABLE POUR LA SAISON 2023-2024

Votre enfant mineur est pris en charge par les membres du GSMH Métropole 38 lors des horaires d'entraînements, et ce jusqu'à la récupération de celui-ci par un de ses responsables légaux.

Dans le cas où vous souhaitez le laisser partir du gymnase seul et rentrer par ses propres moyens, une décharge de responsabilité est nécessaire :

Je soussigné.....

Responsable légal de

- autorise mon enfant à rentrer à son domicile par ses propres moyens à compter de la fin de son entraînement.
- déclare décharger de toute responsabilité le club du GSMH Métropole 38, association sportive responsable des entraînements, concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par mon enfant, ainsi qu'en cas de vol ou de perte de biens, survenus lors de son retour.
- déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
- m'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre le club du GSMH Métropole 38.
- reconnais que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse partir seul du gymnase.
- n'autorise pas mon enfant à rentrer à son domicile par ses propres moyens à compter de la fin de son entraînement.

Fait à, le

Signature du Responsable légal

AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGE



VALABLE POUR LA SAISON 2023-2024

De nombreux évènements assurés par le club peuvent amener les membres du GSMH Métropole 38 à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les enfants. Le club peut également être sollicité par la presse pour réaliser un reportage.

La loi relative au droit à l'image oblige le président à demander une autorisation écrite au responsable légal de chaque enfant, non seulement pour la prise de vue mais aussi pour l'exploitation interne au club et la diffusion de ces images sur un support : papier ou numérique (CD, clé USB ou site internet).

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'enfant nommé ci-dessous est garanti. Je pourrais à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai d'un droit de retrait, sur simple demande, si je le juge utile.

Je soussigné

Responsable légal de

Autorisation de prise de vues :

Autorise le club :

- A photographier (ou filmer) mon enfant dans le cadre d'un évènement club ou d'un match.
- A permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes.
- A permettre la prise de vue de mon enfant pour les photos d'équipes.

Autorisation de diffusion d'image :

Autorise le club à diffuser l'image de mon enfant :

- Sur les espaces de diffusions dédiés au club dans les gymnases (support papier).
- Sur un espace de stockage dont la diffusion est restreinte.
- Sur les réseaux sociaux ou site internet du club.

Fait à, le

Signature du licencié ou du Responsable légal

DECHARGE POUR LES TRANSPORTS (MINEURS)



VALABLE POUR LA SAISON 2023-2024

Votre enfant mineur sera régulièrement pris en charge par les membres du GSMH Métropole 38 lors des déplacements (matches, tournois, évènements organisés par le club). Pour pouvoir assurer cette prise en charge en toute légalité, les parents doivent l'autoriser.

Je soussigné.....

Responsable légal de

autorise mon enfant, pour lequel a été sollicitée une licence FFHB, à être transporté en bus, minibus, ou autre véhicule (parent de joueur, entraîneur, etc...) pour :

- ✓ Tous les déplacements concernant les matchs de auxquels mon enfant est convoqué (en tant que joueur ou arbitre).
- ✓ Tous les déplacements concernant d'éventuels tournois complémentaires organisés par le club auxquels mon enfant participera.
- ✓ Tous les déplacements liés à d'éventuels évènements organisés par le club (stages, soirées cohésion équipe, activités extra-handball...) auxquels mon enfant participera.

Fait à, le

Signature du Responsable légal

TARIFS DES COTISATIONS 2023-2024



CATEGORIES ET ANNEES DE NAISSANCE	TARIF LICENCE
SENIORS <i>(joueurs nés en 2006 et avant)</i>	250€
ACADEMIE (-15, -17, -18) <i>(joueurs nés entre 2006 et 2011)</i>	250€
JEUNES (-13, -15 club) <i>(joueurs nés entre 2009 et 2012)</i>	220€
JEUNES (-9, -11) <i>(joueurs nés entre 2013 et 2017)</i>	200€
BABYHAND <i>(joueurs nés en 2018-2019-2020)</i>	150€
FILLES <i>(joueuses nées en 2017 et avant)</i>	200€

- POSSIBILITE DE PAYER EN PLUSIEURS FOIS (3-4 FOIS)
- REDUCTION -25% FAMILLE NOMBREUSE (3 LICENCES)
- POSSIBILITES :
 - PASS SPORT (ETAT : -50€ aux familles éligibles à l'allocation de rentrée scolaire)
 - PASS REGION (Lycéens : -30€)
 - CARTE TATTOO (Collégiens : cagnotte de 60€)
 - BONS MARTINEROIS (-50€ aux familles éligibles aux critères de la Ville de SMH)

LES AVANTAGES DE LA COTISATION GSMH 2023-2024



- ★ **LICENCE COMPETITION ET ACCES AUX ENTRAINEMENTS (UN, DEUX, TROIS OU QUATRE PAR SEMAINE EN FONCTION DE LA CATÉGORIE)**
- ★ **PACK EQUIPEMENT JOUEUR OFFERT (SHORT/TSHIRT)**



- ★ **TARIFS REDUITS SUR LES STAGES DE VACANCES (HORS STAGE ETE)**